

Val Somme

de
LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA COM DE COM

Janvier 2020

51



SOLIDARITÉ AUSTRALIE

Le Val de Somme apporte tout son soutien à l'Australie victime depuis plusieurs mois d'incendies dévastateurs

L'eau potable, une nouvelle compétence

*24 communes du Val de Somme
sont désormais rattachées à la Com de Com
pour la gestion de l'eau potable*

Les marais de Vecquemont en hiver



12

Élections communautaires :
comment ça marche ?



15

Travaux : la Com de Com
soigne ses ouvrages d'art



19

Opération
Hauts-de-France Propres

édito

La gestion de l'eau potable change d'échelle

Avec la prise de compétence eau potable au 1^{er} janvier 2020, la Communauté de Communes du Val de Somme a pris un engagement fort vis-à-vis de ses habitants. En imposant aux intercommunalités cette réorganisation, l'État met en avant les enjeux environnementaux, patrimoniaux et économiques. Il s'agit en effet de créer des solidarités nouvelles tout en optimisant la performance du service.

Dans les faits, depuis le 1^{er} janvier, la CCVS gère donc l'eau potable pour 24 communes du territoire. Vous en retrouverez le détail dans les pages de ce numéro 51.

Comme à chaque nouvelle prise de compétence, notre stratégie consiste à nous organiser au mieux pour rendre le meilleur service possible aux usagers. Des moyens importants sont mis en œuvre, depuis déjà plusieurs mois, pour relever ce défi. Après l'embauche d'un technicien, un état des lieux a permis d'établir un planning d'investissements pour le renouvellement des canalisations, la réhabilitation des réservoirs et des forages ou encore la sécurisation de la ressource en eau. Au total, plus d'1,3 millions d'euros sont déjà programmés.

Ces travaux pourront être aidés financièrement par l'Agence de l'Eau, à condition que le prix moyen pondéré (hors redevance) puisse atteindre 1,30 € HT/m³ en 2021.

Nous pourrions ainsi investir dans l'intérêt général, afin de distribuer à chacun une eau potable de qualité respectant les normes bactériologique et physico-chimique en vigueur.



**Alain
BABAUT**

Maire de Corbie & Président
de la Communauté de Communes
du Val de Somme

Au fil des pages

03 ACTUALITÉS

- L'actu du Val de Somme

08 CULTURE

- Une volonté de lutter contre l'illettrisme



10 EAU

- L'eau, nouvelle compétence du Val de Somme

12 ÉLECTIONS

- Élections 2020 : comment ça marche ?

15 TRAVAUX

- Des ponts surveillés et bien entretenus

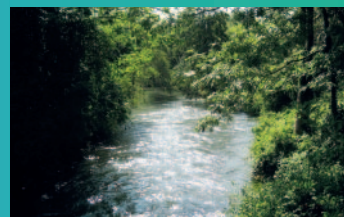
18 CADRE DE VIE



- La palette : un matériau gratuit propice à la créativité
- Opération Hauts-de-France Propres

20 PAYSAGES

- La vallée de l'Ancre



22 TERRITOIRE

- Lamotte-Warfusée



24 MÉTIER

- Profession : agent technique polyvalent des communes

26 ANIMATIONS



- Fêtes & animations près de chez vous

28 EMPLOI

- Journée de l'emploi et de la formation

Directeurs de publication : Alain Babaut et Denis Demarcy | **Rédacteur en chef :** Frédéric Pelletier
Comité de rédaction : Denis Demarcy, Nathalie Blot, Claire Amiable-Lamotte, Lucie Chambon

Crédits photos : Denis Demarcy, Serge Rondot, CCVS, Service culturel Ville de Corbie, Jean-Louis Bruxelles
Conception / Réalisation : Agence Resec
ISSN 1634/2771 - Dépôt légal 01/2020 | Communauté de Communes du Val de Somme
31 ter rue Gambetta - BP 70063 - 80800 CORBIE

L'actu du Val de Somme

*Focus sur les évènements et manifestations
qui se sont déroulés dans le Val de Somme.*

Les jeunes ambassadeurs du tourisme ont reçu leur diplôme

Depuis 4 ans la Com de Com, par le biais de son office de tourisme, a mis sur pied un dispositif pour faire découvrir le patrimoine historique et naturel du Val de Somme aux jeunes générations. Sur chaque thème choisi, les enseignants bénéficient d'une information précise en se rendant avec un spécialiste sur les lieux de sortie qu'ils explorent ensuite avec leur classe. Les élèves et leur professeur ont alors une mission, faire profiter leur village, leurs parents ou une autre classe de ce qu'ils ont appris. Et comme les 12 classes inscrites cette année ont rempli cette mission, une cérémonie officielle a été organisée au Théâtre Les Docks. Les 300 enfants participants ont reçu leurs diplômes et leur badge officiel d'Ambassadeurs juniors du tourisme des mains des élus communautaires. À l'issue de la cérémonie, deux films sur le thème de l'année, l'histoire de Corbie et de son abbaye, produits et financés par la Com de Com, ont été projetés et très applaudis.



L'école élémentaire de Fouillooy

Le Mag' en Val de Somme sélectionné

Le magazine intercommunal a fait partie de la sélection 2019 pour les trophées de la communication organisés par Cap'Com, le réseau de la communication publique et territoriale.

Une jolie récompense pour toute l'équipe en charge de la rédaction du magazine.



École élémentaire Michel Petrucciani de Corbie



École élémentaire de Vecquemont

Une fin d'année riche en sorties



Du théâtre, des concerts, des ateliers... il y en a eu pour tous les goûts en cette fin d'année. Les jeunes ont pu lever le voile sur les différentes espèces d'araignées, leurs secrets et apprendre à décrypter leurs mystérieuses toiles géométriques grâce à l'association Picardie Nature venue pour l'occasion à la médiathèque intercommunale. Les plus grands ont pu se régaler au Théâtre Les Docks avec les concerts des Pinailleurs et des Ogres de Barback, organisés dans le cadre de la programmation culturelle de la Ville de Corbie et de la Com de Com et du festival de musique Haute-Fréquence. Chacun a également pu se retrouver autour d'un spectacle de théâtre intergénérationnel proposé par la Cie Mélidore "Au fil du temps" à la médiathèque intercommunale.

Réseau de lecture publique Un voyage-lecture qui fiche la trouille à la médiathèque



Comme plusieurs classes du Val de Somme, les élèves de grandes sections et cours préparatoire de Lahoussoye ont été retenus pour participer au voyage-lecture organisé par la médiathèque intercommunale tout au long de l'année scolaire. Les élèves se sont

rendus avec leur enseignante à la médiathèque pour assister à la première étape de ce voyage, les "dégustalivres", histoire de se mettre le thème en tête. Les bibliothécaires leur ont fait découvrir les premières pages des 12 albums du pack lecture qui portera cette fois le nom de "Trouillelivres". Une mise en bouche pour les inciter à découvrir ces albums en classe mais aussi à la maison. À l'issue de la séance, les 12 livres ont été offerts à la classe. Durant les prochaines semaines, ces ouvrages circuleront parmi les familles afin d'associer les parents et partager le plaisir de lire. À la fin de l'année, chaque classe exposera à la médiathèque le travail effectué autour des livres.

Corbie

Un spectacle tout en sons et en chansons pour les tout-petits

La Cie Les Gosses a donné 5 représentations de son spectacle "Bienvenue", un spectacle construit spécialement pour les tout-petits de 0 à 2 ans. Après quelques jours de résidence et de travail au Théâtre Les Docks, la Cie Les Gosses a proposé son spectacle à la crèche et au Relais Assistants Maternels Les Corbisous, à la médiathèque et à la Buanderie. Le public était au rendez-vous pour assister à ce spectacle de qualité qui sera prochainement présenté dans les crèches d'Amiens Métropole.



Pont-Noyelle

La salle polyvalente va pouvoir reprendre du service

Hasard du calendrier, la cérémonie d'inauguration des travaux de modernisation de la salle polyvalente a eu lieu le samedi 5 octobre, presque jour pour jour 49 ans après l'inauguration de ce bâtiment par le Préfet de la Somme le 4 octobre 1970.

La salle est aujourd'hui pourvue d'une bonne isolation, d'un système de chauffage constitué d'une centrale à traitement d'air, complété par des dalles de plafond rayonnant, d'un éclairage LED. Un WC pour personnes à mobilité réduite a été créé. Le projet a été soutenu par l'État au titre du fonds de soutien à l'investissement local, de la DETR pour le désamiantage et la création de WC PMR, le Conseil départemental et la Com de Com du Val de Somme par l'attribution d'un fonds de concours.



Villers-Bretonneux

Les Jardins ouvriers bretonvillois s'ouvrent sur le Val de Somme



"Il n'est plus obligatoire d'être Bretonvillois pour obtenir une parcelle de jardin de notre association" a annoncé Noël HERBIN, président de l'association des Jardins ouvriers bretonvillois. Les habitants du Val de Somme peuvent donc désormais louer aussi un des jardins proposés sur l'ancienne route de Marcelcave, rue Jules Bonhomme ou route de Corbie et rejoindre les 63 adhérents de l'association. **Pour tout renseignement, contactez le 06 76 76 07 16.**

Cachy

Les enfants ont participé à l'hommage rendu à Guynemer

"Pourra-t-on un jour vivre sur terre, sans colère, sans mépris ?" ont clamé les enfants de l'école en reprenant le texte de "La croisade des enfants", la chanson de Jacques Higelin. Autour d'eux, sur la place de l'Escadrille des Cigognes, de nombreux parents d'élèves, des habitants, des élus et des officiels ont rendu un bel hommage au capitaine Guynemer qui avait séjourné à Cachy avec son escadrille pendant la Grande Guerre.



Village d'entreprises du Val de Somme



Les élus sur le terrain : 3 nouveaux équipements



- Un équipement pour l'attractivité du territoire avec l'aménagement du quai fluvial de Corbie mis en service en avril dernier et géré par l'office de tourisme.
- Un outil de travail pour la collectivité et un logement d'urgence dans les anciens locaux de la DDE. La CCVS a racheté ce site de 2 860 m² dont une partie était occupée par l'association d'insertion La Maisonnée. Celle-ci continuera à occuper les lieux comme depuis 2008, les locaux de stockage sont repris par les services d'aménagement de la CCVS qui en étaient jusque-là dépourvus et une partie du bâtiment sera reconvertie en logement d'urgence intercommunal.



Des conseils et des encouragements pour les apprentis-entrepreneurs

Ouvert depuis un an, le Village d'entreprises du Val de Somme affiche un taux d'occupation voisin des 100 %. Un bel exemple pour les apprentis-entrepreneurs qui participaient à un atelier d'échanges autour de leur projet. Un rendez-vous qui s'inscrivait dans le programme du dispositif "Mois de la création et reprise d'entreprises". Stéphanie DARRAS, formatrice du réseau Initiative-Somme France-Active a montré quelle était la méthodologie à suivre quand on veut créer son entreprise.

D'ailleurs les entrepreneurs du Val de Somme ont été mis à l'honneur en 2019 pour leurs projets :

- Pierre MONJO pour la reprise d'une boulangerie à Villers-Bretonneux
- Elvis NZEUBA pour la création d'une entreprise de maîtrise d'ouvrage (Village d'entreprises)
- Thibault DINGREVILLE pour la création d'une entreprise de menuiserie (Village d'entreprises)
- Nicolas MAUGNIE et Aurélie REGNAULT pour la reprise d'un restaurant-pub à Corbie
- François SCHRYVE pour la création d'un cabinet d'études (Village d'entreprises)
- Esteban OLIVES pour la reprise d'une école de danse à Corbie.

Les permanences 2020

À Corbie (à la Communauté de Communes du Val de Somme) : les jeudis 13 février, 12 mars, 9 avril, 14 mai, 11 juin, 9 juillet, 10 septembre, 8 octobre, 12 novembre et 10 décembre.

À Villers-Bretonneux (en mairie) : les jeudis 27 février, 26 mars, 23 avril, 28 mai, 25 juin, 23 juillet, 24 septembre, 22 octobre, 26 novembre.

Tél. : 03 22 22 30 63

Mail : info@initiative-active.fr



Les gendarmes à la rencontre des maires

Vitesse, alcool, stupéfiant, respect des règles de priorité et interdiction de l'usage du téléphone portable au volant ont été au centre des chiffres 2019 présentés par la gendarmerie.

Le commandant de la compagnie de gendarmerie d'Amiens, Fabrice COUDEVYLLE, est venu au contact des élus dans les locaux de la Com de Com pour donner les grandes tendances de l'activité de la brigade de Corbie-Villers-Bretonneux depuis le début de l'année. Les violences restent importantes malgré une légère baisse. En ce qui concerne les cambriolages d'habitations, les gendarmes ont demandé aux maires de communiquer à leurs administrés d'être vigilants surtout sur Corbie, Villers-Bretonneux et Marcelcave. La délinquance financière avec ses escroqueries et abus de confiance est en baisse et le taux d'élucidation de ce type d'affaires est en hausse, passant de 46 % en 2018 à 80 % cette année. La sécurité routière reste la plus grande préoccupation et les chiffres ne sont pas très bons. On constate qu'une partie des automobilistes roule de plus en plus vite. Plus de 511 vitesses excessives en agglomération ont été relevées alors que, pour la même période, il y en avait eu 235 en 2018. L'utilisation du téléphone portable par les conducteurs est également en explosion, une contravention qui coûte 4 points et 90 euros. Tout cela motive les gendarmes à être encore plus présents sur le terrain.



Gentelles

L'avant-première de "Nouvelle Cordée" a lancé le débat sur le chômage

Le dimanche 10 novembre dernier, les 90 personnes inscrites ont pu assister à la projection en avant-première du film "Nouvelle cordée" en présence de la réalisatrice Marie-Monique ROBIN dans l'Espace Maintenon. Une avant-première partagée avec de grandes villes comme Clermont-Ferrand, Limoges ou Besançon. La raison en est simple, la musique accompagnant le film a été réalisée par Jean-Louis VALERO et un jeune du village, Richard CAILLEUX a précisé Xavier COMMECY, maire du village, avant la projection de ce film militant. Un débat entre la salle et la réalisatrice a suivi la projection, précédé de l'intervention de quelques personnes présentant des actions réalisées sur le territoire pour le retour à l'emploi d'un maximum de personnes comme le salon de l'emploi et de la formation à Villers-Bretonneux, l'activité de "La Maisonnée", entreprise d'insertion soutenue par la Com de Com.

Louer, acheter, construire, faire des travaux...

Les conseillers d'ADIL répondent gratuitement et en toute objectivité à toutes vos questions liées au logement.



Des permanences sont organisées dans les locaux de la Com de Com.

Pour connaître les dates et horaires, rendez-vous sur : **valdesomme.com** dans la rubrique "les services - nos partenaires".





Une volonté, lutter contre l'illettrisme

En Picardie, l'illettrisme, ce mal invisible, touche 11 % des personnes âgées de 16 à 65 ans qui ont été scolarisées en France. L'illettrisme désigne le fait que des adultes rencontrent des difficultés en lecture / écriture. Ceci impacte l'autonomie des personnes concernées dans leur vie quotidienne ainsi que l'estime de soi.

Les Ateliers "clé" (Compter, Lire, Écrire)

Depuis le 1^{er} octobre 2019, Noémie agent de la médiathèque et l'association Cardan proposent chaque semaine des ateliers de réapprentissage de la lecture et de l'écriture. Ces ateliers sont gratuits. L'entrée et la sortie sont libres. Si vous connaissez une personne en difficulté avec la lecture et l'écriture, transmettez-lui l'info ou mettez-la directement en relation avec la médiathèque !

Les ateliers ont lieu le mardi de 9 h à 12 h et le vendredi de 15 h à 18 h, chaque semaine.

L'association Cardan se charge de l'accompagnement de personnes "fâchées" avec l'écrit depuis 40 ans sur Amiens.

Ces ateliers prennent place dans un dispositif soutenu par l'État, le Contrat Territoire Lecture.

**Ne pas confondre
"analphabétisme"
et "illettrisme" :**
l'analphabétisme
concerne les personnes
qui n'ont jamais appris
à lire et à écrire.



Médiathèque du Val de Somme

31 b rue Gambetta - Enclos de l'Abbaye
80800 CORBIE

Tél. : 03 22 96 35 86

Contact : mediatheque@valdesomme.com
www.lecturepublique.valdesomme.com



Famil'liez-vous ! Retour en images

La journée Famil'liez-vous, proposée par le réseau parentalité du Val de Somme et soutenu par la Caisse d'Allocations Familiales de la Somme, a drainé un public nombreux en cette belle journée du 26 octobre. 350 personnes ont passé un moment sur l'un ou l'autre des stands proposés. Langue des signes pour les tout-petits, parcours motricité, espace Snoezelen (détente), jeux coopératifs, séance bébés-lecteurs, jeux de société et jeux picards, escape game parentalité, stand de prévention et d'information, zumba family : il y en avait pour tous les goûts ! Cette journée prenait place pendant les vacances de la Toussaint au Théâtre les Docks de Corbie. Elle a permis aux familles de passer un bon moment et/ou de découvrir l'offre du territoire en matière d'activités à partager entre parents et enfants.

Les structures participantes étaient :

- Le Département (PMI - Protection maternelle et infantile, MDSI - Maison départementale des Solidarités et de l'Insertion)
- La Ville de Corbie (crèche, RAM - Relais assistantes maternelles, service jeunesse et sport)
- La Communauté de Communes du Val de Somme (la médiathèque)
- L'association Rencontres et Creativity zumba family
- L'association "Anim tes mains"
- L'association "La Digue"
- La Caisse d'Allocations Familiales.



Du tricot bien au chaud à la médiathèque

Depuis septembre, Véronique Gosselin, qui anime depuis 8 ans le salon des loisirs créatifs de Vaux-sur-Somme, propose des ateliers d'initiation au tricot chaque mois. Et elles étaient cinq participantes, ce samedi, à tricoter autour d'elle. "C'est un moment très agréable, confiait Sylviane, et notre animatrice est très sympathique, elle a beaucoup de patience ! On ne voit pas le temps passer". Même sentiment pour les autres

participantes et pour Laure qui ne savait pas tricoter et qui pratique désormais le point de Jersey, le point mousse et le montage de mailles.

Prochains rendez-vous dans le cocon de la médiathèque le 14 mars, le 11 avril et le 30 mai de 14 h 30 à 17 h. Tout public dès 10 ans. Gratuit. Réservation obligatoire.

L'eau,

nouvelle compétence du Val de Somme

*C'est désormais la Com de Com du Val de Somme
qui gère la compétence eau potable pour
24 communes* du territoire.
On vous en dit davantage !*

Château d'eau d'Hénencourt



En prenant la compétence eau potable, la politique publique de la Com de Com vise à pérenniser le patrimoine du service en réalisant les travaux de renouvellement et d'investissements nécessaires.

Derrière cette prise de compétence imposée par la loi NOTRe, il y a un triple enjeu :

■ **Un enjeu économique** : ce qui n'est pas investi aujourd'hui coûtera plus cher demain. Les réseaux d'eau représentent près d'1 million de km de réseaux d'eau potable (hors branchements) et 380 000 km de réseaux d'eaux usées, soit un patrimoine d'une valeur estimée à 300 milliards d'euros (source : SISPEA / Agence Française de la Biodiversité).

■ **Un enjeu social** : assurer un service continu et de qualité pour tous. L'ajustement du prix de l'eau dans certains lieux est nécessaire pour assurer le renouvellement des réseaux et garantir la qualité et la sécurité de l'approvisionnement.

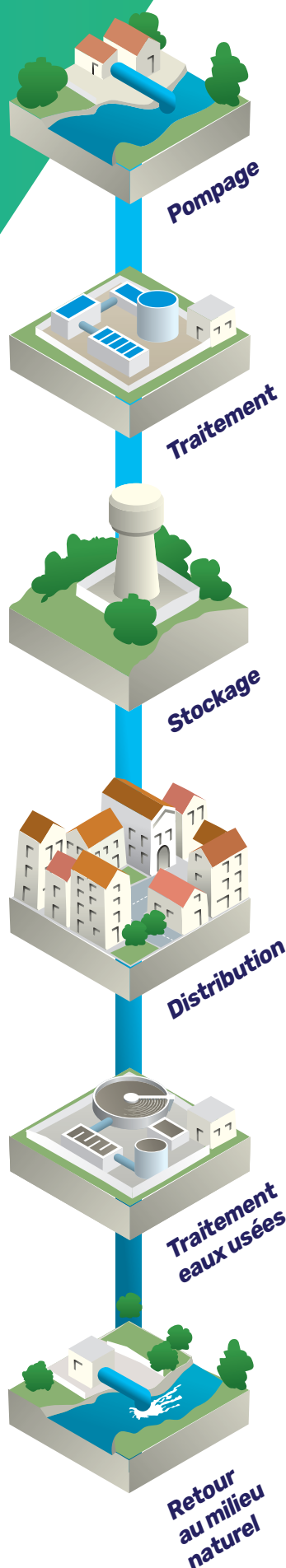
■ **Un enjeu environnemental** face à un constat alarmant : chaque année en France, près d'un milliard de mètres cubes d'eau (presque équivalent au volume du lac d'Annecy) n'arrivent jamais au robinet à cause de fuites dans les réseaux, suite à un entretien et un renouvellement des canalisations qui font défaut depuis plusieurs dizaines d'années. C'est un gaspillage considérable d'une ressource précieuse qui se raréfie.

* Aubigny, Baizieux, Bonnav, Bresle, Bussy-lès-Daours, Cerisy, Chipilly, Corbie, Daours, Fouillo, Hamet, Heilly, Hénencourt, Lamotte-Brebière, Méricourt l'Abbé, Morcourt, Pont-Noyelle, Ribemont-sur-Ancre, Sailly-le-Sec, Sailly-Laurette, Treux, Vaire-sous-Corbie, Vaux-sur-Somme, Vecquemont

Cette compétence de la gestion de l'eau potable, c'est à la fois :

- **De l'exploitation** au quotidien pour assurer le prélèvement, le transport et la distribution en continu d'une eau de qualité pour l'ensemble des usagers du service public.
- **De l'investissement** sur les nombreux ouvrages (forages, réseaux, château d'eau, etc.), afin de garantir le fonctionnement optimal de ces derniers tout au long de l'année et l'approvisionnement en eau de tous les usagers.





Et dans le Val de Somme ?

Avant la prise de compétence, ce n'est pas moins de 7 syndicats et 4 communes de tailles différentes qui gèrent l'eau potable pour les 33 communes du Val de Somme. Depuis le 1^{er} janvier 2020, la Communauté de Communes gère l'eau potable pour 24 communes de son territoire, soit :

- 9 000 abonnés
- 850 000 m³ d'eau consommés à l'année
- 210 km de réseaux
- 9 réservoirs sur tour ou semi-enterrés représentant 3 200 m³ de stockage
- 7 forages d'eau potable pour une production autorisée de 6 600 m³/jour

Mais aussi :

- 5 syndicats ou communes ayant un rendement sous le seuil réglementaire et proche ou inférieur à 50 % (270 000 m³/an de fuites)
- 2 forages qui distribuent de l'eau de qualité non conforme
- 4 réservoirs nécessitant des travaux de réhabilitation

Vous pourrez retrouver toutes les informations nécessaires/utiles (répartitions, contacts...) sur cette prise de compétence [sur valdesomme.com](http://survaldesomme.com)

Un programme pluriannuel d'investissements

Cette démarche s'inscrit sur le long terme et se décline à travers un programme pluriannuel d'investissements se décomposant ainsi :

- 420 000 € HT par an pour le renouvellement des canalisations d'eau
- 600 000 € HT pour la réhabilitation des réservoirs
- 300 000 € HT pour la réhabilitation des forages

Ainsi que la réalisation d'interconnexions pour sécuriser la distribution d'une eau de qualité et en quantité suffisante.



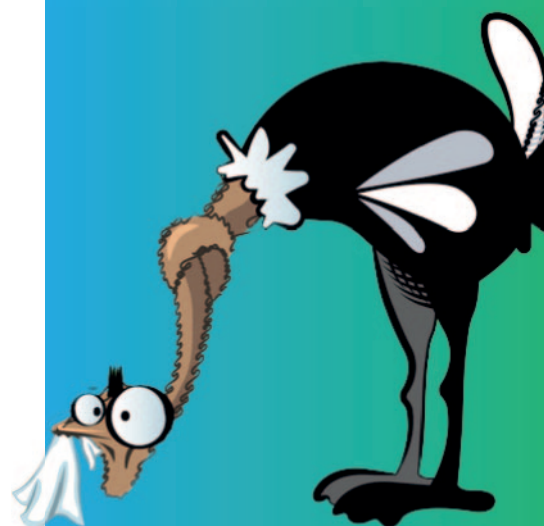
Assainissement

Tordons le cou aux mauvaises habitudes !

Les lingettes sont l'ennemi public n°1 de nos canalisations et stations d'épuration ! Une fois jetées aux toilettes, elles se transforment en filasses et encrassent les machines qui s'enraillent. Elles provoquent des débordements d'eaux usées par les plaques d'égout. Elles abîment les équipements et rendent les interventions dangereuses pour les techniciens Suez.

Alors (Ré)Agiissons !

Jeter ses lingettes à la poubelle, c'est un geste simple pour protéger notre environnement et garantir le bon fonctionnement des réseaux, pompes et grilles d'entrée des stations d'épuration.



Élections 2020

Comment ça marche ?

Les Français sont appelés à élire les 15 et 22 mars prochains plus de 500 000 conseillers municipaux. Mais savez-vous que, lors de ce vote, vous élirez également vos conseillers communautaires ?

ÉLECTIONS MUNICIPALES

L'élection des conseillers municipaux a lieu au suffrage universel direct



COMMUNES DE - 1 000 HABITANTS

Les candidats peuvent être élus dès le 1^{er} tour lorsqu'ils obtiennent la majorité absolue.

En cas de 2nd tour, les candidats peuvent être élus avec une simple majorité relative.



COMMUNES DE + 1 000 HABITANTS

Les candidats peuvent être élus dès le 1^{er} tour lorsqu'ils obtiennent la majorité absolue.

En cas de 2nd tour, seules les listes ayant obtenu au moins 10 % des suffrages exprimés peuvent se maintenir et une dose de proportionnelle est insérée dans le scrutin.

Le conseil municipal
une fois élu élit ensuite
le maire de la commune



Lorsque vous votez pour vos conseillers municipaux vous votez également pour vos conseillers communautaires qui vous représenteront au sein de la communauté de communes.



“Voter est un droit, c’est aussi un devoir civique”

Afin de pouvoir voter aux prochaines élections municipales, pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant **le 7 février 2020**.

ÉLECTIONS COMMUNAUTAIRES

L’élection des conseillers communautaires se fait au suffrage universel direct. Le mode de scrutin diffère selon la taille de la commune.



COMMUNES DE - 1 000 HABITANTS

Les conseillers communautaires sont désignés parmi les conseillers municipaux élus en suivant l’ordre du tableau (maire, adjoints, puis conseillers municipaux) et dans la limite du nombre de sièges attribués à la commune au sein du conseil communautaire



COMMUNES DE + 1 000 HABITANTS

Les conseillers communautaires figurent sur 2 listes distinctes mais les citoyens n’utilisent qu’un seul bulletin de vote sur lequel est mentionnée la liste des candidats aux élections municipales et communautaires.

À l’issue du vote, les sièges sont répartis entre les différentes listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés. La liste arrivée en tête obtient la moitié des sièges et les autres sièges sont répartis proportionnellement au score obtenu par chaque liste.



**Une fois élu,
les conseillers
forment le conseil
communautaire
qui désignera
ensuite le président
et les vice-présidents**



La France compte près de :

35 000 communes

Dont + de 30 000 communes de moins de 3 500 habitants.

■ 1 258 EPCI, Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (métropoles, communautés urbaines, communauté de communes, communauté d'agglomération...).

Seuls 17 % des maires sont des femmes.

65 % des mairies sortants ont plus de 60 ans.

80 % des élus municipaux sont bénévoles.

Les conseillers communautaires représentent les communes au sein des organes délibérants de la Com de Com. Une fois élus, ils constituent le conseil communautaire.

Ci-dessous la répartition des sièges des 33 communes au sein de la Com de Com du Val de Somme

AUBIGNY : 1 titulaire + 1 suppléant

BAIZIEUX : 1 titulaire + 1 suppléant

BONNAY : 1 titulaire + 1 suppléant

BRESLE : 1 titulaire + 1 suppléant

BUSSY-LÈS-DAOURS : 1 titulaire + 1 suppléant

CACHY : 1 titulaire + 1 suppléant

CERISY : 1 titulaire + 1 suppléant

CHIPILLY : 1 titulaire + 1 suppléant

CORBIE : 13 titulaires

DAOURS : 1 titulaire + 1 suppléant

FOUILLOY : 3 titulaires

FRANVILLERS : 1 titulaire + 1 suppléant

GENTELLES : 1 titulaire + 1 suppléant

HAMELET : 1 titulaire + 1 suppléant

HEILLY : 1 titulaire + 1 suppléant

HÉNENCOURT : 1 titulaire + 1 suppléant

LAHOUSOYE : 1 titulaire + 1 suppléant

LAMOTTE-BREBIÈRE : 1 titulaire + 1 suppléant

LAMOTTE-WARFUSÉE : 1 titulaire + 1 suppléant

LE HAMEL : 1 titulaire + 1 suppléant

MARCELCAVE : 2 titulaires

MÉRICOURT-L'ABBÉ : 1 titulaire + 1 suppléant

MORCOURT : 1 titulaire + 1 suppléant

PONT-NOYELLE : 1 titulaire + 1 suppléant

RIBEMONT-SUR-ANCHE : 1 titulaire + 1 suppléant

SAILLY-LE-SEC : 1 titulaire + 1 suppléant

SAILLY-LAURETTE : 1 titulaire + 1 suppléant

TREUX : 1 titulaire + 1 suppléant

VAIRE-SOUS-CORBIE : 1 titulaire + 1 suppléant

VAUX-SUR-SOMME : 1 titulaire + 1 suppléant

VECQUEMONT : 1 titulaire + 1 suppléant

VILLERS-BRETONNEUX : 9 titulaires

WARLOY-BAILLON : 1 titulaire + 1 suppléant

Les dates à retenir

7 février 2020

Date limite de demande d'inscription sur les listes électorales

27 février 2020

Fin du dépôt des candidatures

15 mars 2020

1^{er} tour

22 mars 2020

2nd tour

Des ponts surveillés et bien entretenus

L'entretien des ponts est devenu une préoccupation majeure pour les collectivités locales. La Communauté de Communes du Val de Somme n'a pourtant pas attendu les catastrophes de ces derniers mois pour suivre de près les 18 ouvrages d'arts dont elle a la responsabilité.

Pourquoi parle-t-on d'ouvrage d'art ?

Quand on parle de pont, l'image se limite souvent à un moyen de franchissement d'un cours d'eau, d'une voie de communication routière ou ferroviaire. Il s'agit en réalité d'un équipement bien plus complexe, ce qui lui confère cette dénomination d'ouvrage d'art.

Le champ de compétence de la CCVS

La Communauté de Communes du Val de Somme est compétente pour l'entretien des ouvrages d'arts qui se situent sur les voies communales.

C'est Didier REBILLOT, responsable voirie et bâtiments, qui est en charge du suivi des 18 ouvrages d'art recensés sur le territoire communautaire : *"mon rôle consiste à planifier, gérer et programmer les opérations d'entretien. J'accompagne également le maître d'œuvre dans le suivi des travaux. Je rappelle toutefois que si la CCVS a à sa charge les infrastructures, il appartient aux communes d'entretenir les espaces verts aux abords des ouvrages".*



Des travaux engagés dès 2006

Trois phases de travaux ont déjà eu lieu, en 2006, 2013/2014 et 2019/2020.

Les ouvrages d'arts déjà rénovés :

2006 : pont sur la Somme entre **Vaux-sur-Somme** et **Vaire-sous-Corbie**



2013/2014 :

Daours : rue de la vieille Somme

Corbie : rue Pierre Sépard et rempart des Poissonniers



Les travaux 2019/2020

À Heilly, l'ouvrage est constitué d'une voûte en pierres maçonneries et d'un élargissement en béton armé. La liaison entre les deux parties présentait des désordres. Par conséquent, il a fallu construire une couche de fondation permettant de répartir les efforts sur l'ensemble de l'ouvrage et servir de support pour l'étanchéité. Puis les travaux ont porté sur les ouvrages de récupération des eaux, la reconstruction de la voirie et la sécurisation par la pose des garde-corps.

Il reste à travailler sous la voûte. Ces travaux seront faits l'été prochain, en période d'étiage, c'est-à-dire lorsque le cours d'eau sera au plus bas, pour faciliter l'intervention. Cette phase n'entraînera pas de fermeture à la circulation puisque les travaux auront lieu sous l'ouvrage.

Montant des travaux : 119 396 € HT.



Qu'en disent les spécialistes ?

L'avis de l'entreprise IREM

Amaury BÈGUE est directeur d'agence chez IREM, entreprise de travaux public située à Corbie et spécialisée dans l'entretien, la réfection et la construction d'ouvrages d'art. Il explique l'importance de connaître son patrimoine et son état de vétusté :

"Depuis l'effondrement du Viaduc de Gênes en 2018 et plus récemment, celui d'un pont en Haute-Garonne, la maintenance et l'entretien des ouvrages d'art, ouvrages hydrauliques et murs de soutènement, est un sujet présent dans les esprits. Cependant, il ne l'est encore que trop peu. Certaines collectivités, comme la CCVS, ont pris conscience depuis plusieurs années que le patrimoine d'ouvrages vieilli et qu'il est indispensable de l'entretenir.

Comme pour un bâtiment ou une voirie, il est préférable de suivre un entretien régulier et préventif, plutôt que d'engager d'importants travaux de renforcement ou de reconstruction. Le pire ennemi étant l'eau, il est indispensable de protéger les ouvrages contre les infiltrations d'eau, et d'assurer une étanchéité optimale.

Enfin, le contrôle doit également porter sur les garde-corps, qui, pour assurer leur rôle de sécurité, doivent être en bon état et respecter certaines normes".



À Heilly, après la 1^{ère} partie des travaux

À Treux, les travaux ont permis de conforter le pont. Le tablier béton a été renforcé. *“L’ancien tablier constitué de poutres métalliques et de voutains en briques était fortement dégradé. Nous l’avons conservé afin qu’il serve de “coffrage” et avons coulé un tablier neuf au-dessus, en béton armé”* explique Amaury BEGUE, directeur de la société IREM. *“Sur ce même tablier, nous avons réalisé l’étanchéité, les ouvrages de récupération des eaux d’infiltration et la reconstruction de la voirie définitive. Sous l’ouvrage d’art, les culées* en briques ont été rénovées. Nous avons nettoyé et rejointé les maçonneries en briques. Les pieds de culées, en contact avec l’eau, présentaient d’importants affouillements, c’est-à-dire des désordres, créés par l’écoulement du cours d’eau. Ils ont été renforcés par le coulage d’une semelle en béton armé”.* L’ouvrage a ensuite été équipé de garde-corps, équipement essentiel de sécurité.

Montant des travaux 76 047 € HT.

* Éléments structurels de l’ouvrage situés sur chaque rive du cours d’eau, sur lesquels est posé le tablier



Pendant



Après



L’avis du Maire d’Heilly

Pour Bernadette Gallet, maire de la commune d’Heilly, ces travaux n’auraient pu avoir lieu sans l’aide de la Communauté de Communes :

“Courant septembre 2019, des travaux importants ont été réalisés sur le pont Caquevel situé sur un bras de l’Ancre, à la sortie d’Heilly et à proximité de la gare. Ces travaux qui ont été réalisés par l’entreprise IREM, ont mobilisé des moyens importants tant financiers que techniques. Ils ont été pris en charge intégralement par la Communauté de Communes du Val de Somme qui a assuré un suivi pointu, ponctué de nombreuses visites de chantier.

D’un point de vue technique, de nombreux enjeux ont été appréhendés et notamment des enjeux écologiques qui ont nécessité l’expertise de professionnels dans les domaines aussi divers que la protection et la gestion du cours d’eau impacté par les travaux, la prise en compte de la proximité des marais de la Vallée d’Ancre et du larris de la Vallée aux Moines.

Ainsi, compte tenu des obligations et des normes en vigueur, des coûts inhérents à ce projet réalisé dans un milieu naturel, il est quasiment impossible pour une commune de 430 habitants de supporter une telle charge. C’est grâce au soutien de la Communauté de Communes que des travaux de ce type, portant notamment sur la sécurité, peuvent être réalisés”.

En 2020, un nouveau diagnostic permettra de mettre à jour l’état des ouvrages d’art du Val de Somme et de déterminer si des travaux sont nécessaires.

La palette

un matériau gratuit propice à la créativité



Une cinquantaine d'habitants du Val de Somme sont venus assister à la déchetterie-recyclerie intercommunale à une démonstration montrant comment utiliser des palettes de bois pour construire des meubles.

Davy GAMBIEN, encadrant de l'atelier menuiserie de l'association d'insertion Les Astelles d'Amiens, est venu montrer comment transformer des palettes en meubles. Une démarche créative mais qui évite à ces palettes de se retrouver en centre d'enfouissement alors que leur bois ne demande qu'à être valorisé. Les deux ateliers d'information organisés dans l'espace recyclerie de la déchetterie intercommunale ont réuni au total une cinquantaine d'habitants du Val de Somme. Une démarche qui s'inscrit dans le cadre de la semaine européenne de réduction des déchets et dans l'optique de consommer autrement, à l'heure où les ressources naturelles de la planète s'épuisent.

Tout commence par un chiffre qui donne le vertige. *"Les palettes jetées dans les Hauts-de-France représentent chaque année un cubage de 1 000 tonnes de bois !"* indique Davy en montrant les différentes sortes de palettes. Un matériau gratuit. Si elles portent le sigle MB, elles ont été traitées au bromure de méthyle. Il ne faut surtout pas les utiliser. Le seul marquage qui garantit de pouvoir utiliser une palette pour fabriquer des meubles est l'indication HT. Elle signifie que le bois a été chauffé pour éliminer tous les pathogènes. C'est aujourd'hui le seul traitement phytosanitaire non-polluant autorisé dans l'Union Européenne.

Pas de limites à la créativité

Une fois les planches démontées, elles peuvent être poncées pour être réutilisées dans la construction d'un meuble

ou d'un objet. Davy GAMBIEN a montré différents exemples, du nichoir à oiseau pour commencer et apprendre à ajuster les différents éléments d'un projet, jusqu'à un banc de jardin plus élaboré. Un catalogue a aussi été mis à disposition pour montrer l'éventail des possibilités. Des réalisations qui ne coûtent que le prix de la visserie.



“

Les palettes jetées dans les Hauts-de-France représentent chaque année un cubage de

1 000 tonnes de bois ! ”





Les bénévoles de la commune d'Aubigny en mars 2019

Opération Hauts-de-France Propres

Ensemble nettoyons notre région !

Réservez d'ores et déjà votre week-end, l'édition 2020 aura lieu les vendredi 6, samedi 7 et dimanche 8 mars 2020.

Depuis plusieurs années, la Communauté de Communes du Val de Somme s'associe à l'opération "Hauts-de-France Propres, ensemble nettoyons notre région !".

L'aventure a débuté en 2012 dans le cadre de l'opération "Som Propre" organisée par les fédérations de pêche et de chasse de la Somme.

Depuis plusieurs années, la mobilisation de plus en plus nombreuse des associations et habitants du territoire participe au succès de cette opération qui vise à préserver notre nature des déchets et sensibiliser le grand public et les plus jeunes citoyens.

L'année 2020 sera une fois de plus l'occasion de réaliser un geste écocitoyen pour des milliers de Samariens. Initiée désormais à l'échelle de la région, cette opération exceptionnelle de nettoyage de la nature consistera à mobiliser le

plus grand nombre de bénévoles pour ramasser et trier un maximum de déchets qui polluent la nature, à la campagne ou en agglomération sur l'ensemble du territoire régional.

Il est impératif que toutes les personnes (collectivités, associations, entreprises, établissements scolaires) souhaitant participer à cette opération soient présentes ou représentées lors de cette rencontre, où vous obtiendrez tous les détails pratiques et les modalités d'organisation de l'opération (consignes de sécurité, dates de distribution du matériel...). Les différents organisateurs y définiront leurs points de départ et lieu de collecte. Des outils de communication vous seront également fournis (charte de sécurité, affiches, flyers...).

**Hauts-de-France
PROPRES**

Une réunion de préparation où les modalités du ramassage et du tri seront communiquées sera organisée le :

**Mercredi 12 février 2020
à 18 h 30 au siège de la Com.
de Com du Val de Somme
31 ter, rue Gambetta
80800 Corbie**

Pour plus de renseignements sur l'organisation de cette réunion vous pouvez contacter la Communauté de Communes au 03 22 96 28 94

Vous pouvez également consulter le "Guide de l'organisateur de ramassage" pour structurer votre projet sur :
<http://hautsdefrance-propres.fr>

La vallée de l'Ancre

Vive et régulière, l'Ancre, affluent de la Somme, traverse plusieurs villages de la Com de Com. Conscient de l'importance des milieux humides, le Val de Somme en a fait un enjeu majeur dans son PLUI. L'office de tourisme intercommunal participe aussi à la valorisation de ce patrimoine naturel en organisant, comme cet été, deux descentes en canoë de l'Ancre sur un parcours allant de Ribemont-sur-Ancre à Bonnay en passant par Heilly.

L'Ancre prend sa source à Miraumont et se jette dans la Somme à Aubigny. Avec 35 km, elle est le troisième plus long affluent de la Somme. Son débit moyen est de 2,43 m³/s, mesuré à la station hydrologique de Bonnay qui participe à la surveillance des crues en Somme. Son défluent, La Boulangerie, prend sa source sur la commune d'Heilly au lieu-dit Le Filet et traverse Bonnay, pour confluer avec la Somme dans Corbie.

Une faune et une flore exceptionnelles

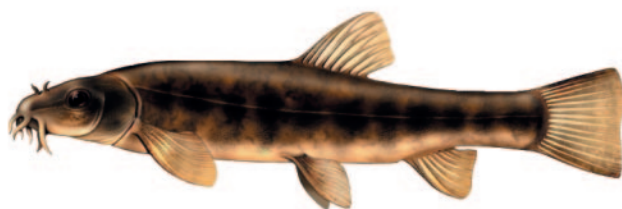
De nombreuses espèces animales sont présentes dans la vallée de l'Ancre. Les poissons présents dans l'Ancre, cours d'eau de première catégorie, sont la truite, le gardon, la vandoise, le goujon, l'épinoche, la perche, le brochet, l'anguille.

La fédération de la Pêche de la Somme et l'AMEVA, syndicat mixte pour l'Aménagement et la valorisation du bassin de la Somme, procèdent ponctuellement à des relevés pour connaître la présence de certaines espèces dont la truite fario. Lors des derniers relevés, plusieurs poissons ont été pêchés avant d'être aussitôt réintroduits dans leur milieu, comme : le chabot dont l'habitat doit être protégé, la loche franche, le goujon, l'anguille, la perche et une truite fario de 182 grammes et 27 cm ; un indice satisfaisant pour toute l'équipe qui s'intéresse à ce poisson reproducteur.

Sur ces rives, l'Ancre abrite de nombreux lieux de reproduction pour certains oiseaux, comme le canard colvert, le héron cendré, le busard des roseaux ou le râle d'eau ; mais aussi le martin-pêcheur, la bouscarle de Cetti, la sarcelle d'été et le canard souchet.



Les inventaires réalisés signalent également la présence de plantes rares, remarquables ou menacées comme la thelypteride des marais, la morène aquatique, la pesse commune, l'hottonie des marais...



Une loche franche



Une truite fario



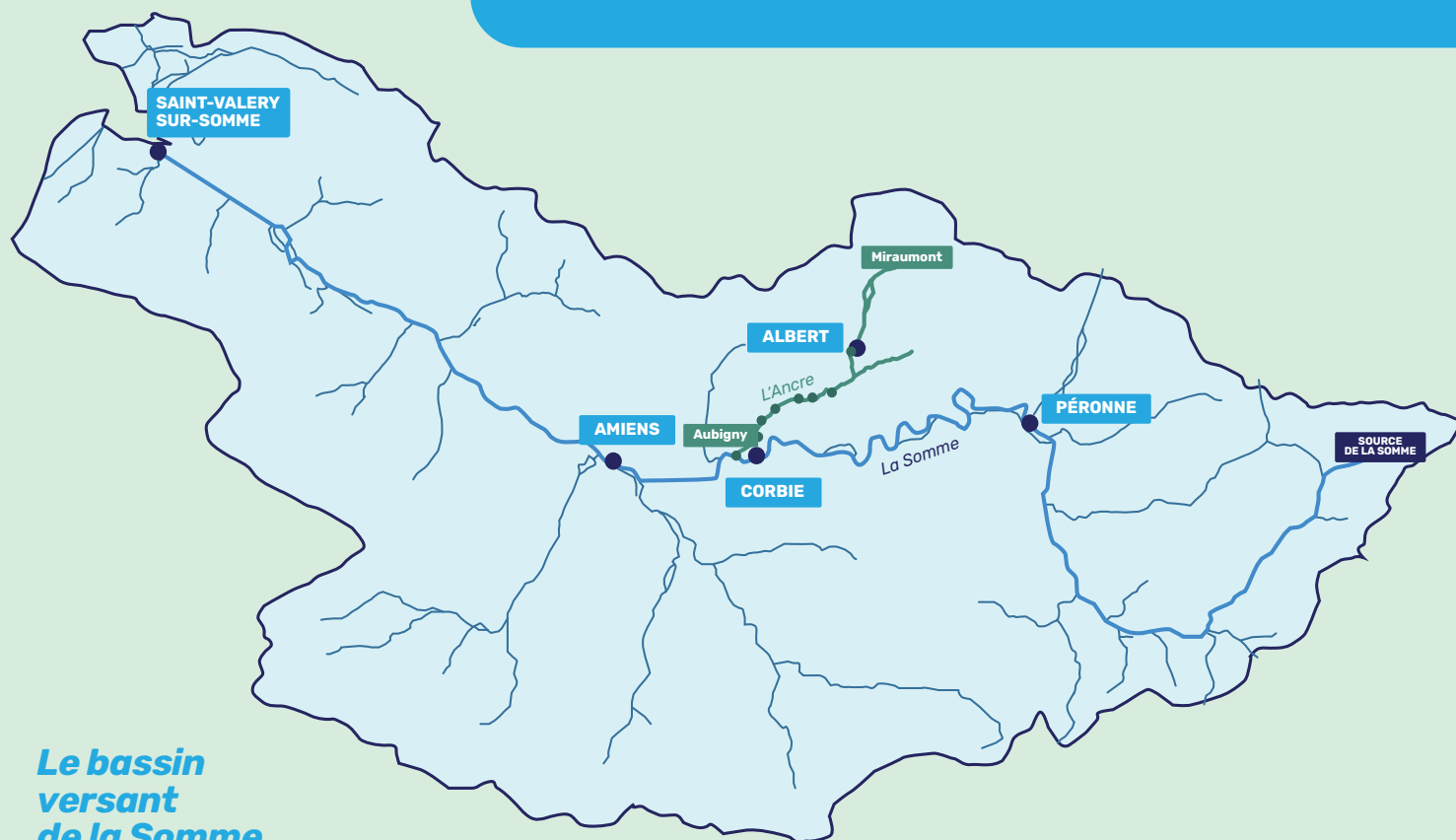
Les zones humides, un enjeu majeur pour le Val de Somme

Le Val de Somme comprend de nombreuses zones humides en fond de vallée principalement comme celle de l'Ancre. Ces terrains habituellement inondés ou gorgés d'eau, comme les marais ou les prairies humides, abritent une biodiversité importante et rendent des services essentiels en matière de gestion hydraulique. Le PLUI du Val de Somme prend en compte la préservation et l'aménagement de ces espaces avec une attention particulière pour le maintien des activités d'élevage qui participent à l'entretien des prairies situées dans ces zones.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la loi NOTRe a ajouté deux nouvelles compétences obligatoires pour les communautés de communes :

- La gestion des eaux pluviales
- La GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations) qui comprend 4 axes obligatoires :
 - L'aménagement d'un bassin hydrographique.
 - L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris l'accès à ces éléments.
 - La défense contre les inondations et la mer.
 - La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que les formations boisées riveraines.

Pour exercer cette compétence, la Com de Com a sollicité l'AMEVA, établissement public de bassin auquel elle adhère.



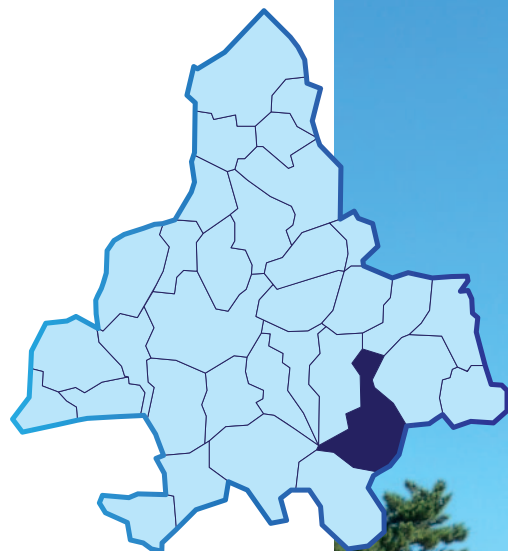
Le bassin versant de la Somme

Sur le territoire du Val de Somme, l'Ancre traverse les communes de Treux, Ribemont-sur-Ancre, Méricourt-l'Abbé, Heilly, Bonnay, Corbie et Aubigny.

Lamotte Warfusée

Trois communes rurales à l'origine du village actuel

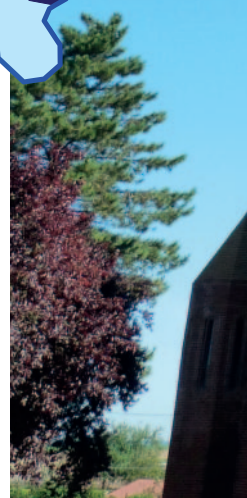
Si on connaît la commune de Lamotte-Warfusée pour son bel exemple de fusion réussie en 1974 entre les villages de Lamotte-en-Santerre et de Warfusée-Abancourt, on ignore souvent qu'à l'époque romaine, il y avait non pas deux communes rurales sur le territoire communal actuel mais trois.



La mairie de Lamotte-Warfusée

Des muches sous le village

Pendant l'invasion de 1636, Lamotte eut tout particulièrement à souffrir des soldats espagnols. Les habitants durent se réfugier dans les vastes souterrains qui se trouvent sous le village et dont l'établissement remonterait au XVI^e siècle.



Église Saint-Pierre

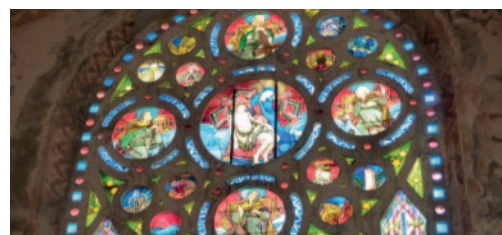
L'église Saint-Pierre classée

Détruite comme le village pendant la Grande Guerre, l'église Saint-Pierre de Lamotte-en-Santerre fut reconstruite à partir de 1928 avec un clocher ajouré. La flèche du clocher et la charpente sont en béton armé. Les murs sont à parement de brique tandis que l'armature est en béton armé, elle aussi. L'édifice se caractérise également par des pignons à redent. Ce fut l'architecte Godefroy Teisseire qui fut choisi pour la reconstruction de cette église qui s'impose dans le paysage comme une véritable œuvre d'art. Ce fut l'un des plus brillants représentants de l'Art-Déco en France. Il dressa les plans et réalisa une œuvre vraiment novatrice. Elle fut inaugurée le 12 juillet 1931. Restaurée en 1950 puis en 2014-2015, cette église est classée aux Monuments Historiques.





Église Saint-Pierre en 1910 avant sa destruction pendant la Grande Guerre



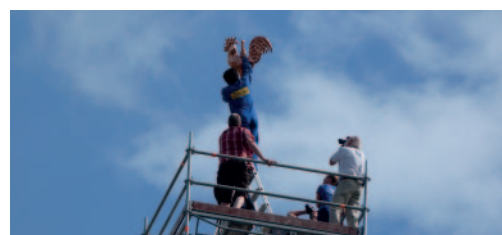
Les vitraux de l'église Saint-Pierre ont été créés par Jacques Gruber



Église Saint-Thomas

Duo d'églises

La commune de Lamotte-Warfusée possède une deuxième église à l'entrée côté Villers-Bretonneux : l'église Saint-Thomas qui possède une coupole peinte par André Bourgeois.



Repose du coq en août 2013 sur l'église Saint-Pierre après restauration de la flèche et du clocher

Coupole de l'église Saint-Thomas de Lamotte-Warfusée peinte par André Bourgeois.

Profession : **Agent technique polyvalent des communes**



L'agent technique polyvalent se doit d'être très organisé pour faire face aux multiples tâches qui varient selon le profil de la collectivité qui l'emploie.

Une nécessaire autonomie

L'agent technique polyvalent doit connaître parfaitement les bâtiments, espaces verts, voies et réseaux de sa commune, il doit être à l'écoute des différents services et très observateur pour tenir les installations en bon état, pour intervenir lui-même ou faire intervenir un prestataire avec l'accord des élus si la réglementation l'oblige.

La mémoire technique de la commune

Les extincteurs ont-ils été vérifiés ? Quand a-t-on procédé la dernière fois à la vérification du réseau pluvial ? Les conteneurs verre et papier sont-ils à vider ? Quand faudra-t-il prévoir la vidange du tracteur-tondeuse ? L'agent technique polyvalent se pose des dizaines de questions chaque semaine et se doit d'y répondre.

Un travail manuel mais aussi intellectuel

Face à la complexité de plus en plus importante des normes et de la réglementation en matière de sécurité des personnes,

l'agent technique polyvalent doit savoir se doter d'outils pour suivre son travail, établir le suivi des échéanciers de révisions et de contrôles des bâtiments et matériels.

Un travail de communication

L'agent technique polyvalent, s'il reçoit le plus souvent ses consignes de travail d'un élu, doit aussi savoir établir des relations avec les autres agents communaux (ou le directeur de l'école par exemple) qui peuvent lui signaler des réparations urgentes à entreprendre.



Fiche métier

Possédant de multiples compétences pour assurer l'entretien des bâtiments et des espaces verts, l'agent technique polyvalent travaille souvent seul ou en petite équipe.

Missions du poste

- Maintenir en état de fonctionnement et de propreté les surfaces et abords de la collectivité.
- Entretenir les espaces verts de la collectivité.
- Maintenir en état de fonctionnement et effectuer les travaux de petite manutention sur les bâtiments et la voirie.
- Assurer l'entretien courant des machines, des matériels et du local utilisés.

Activités et tâches principales

■ Maintenir en état de fonctionnement et de propreté les surfaces et abords de la collectivité

- Maintenir en état les espaces publics : balayer les rues, ramasser les déchets, vider les poubelles, nettoyer les abords des espaces de tri sélectif.
- Désherber, maintenir en état de propreté les voies urbaines, les espaces publics (désherber la voirie, déneiger les voies de circulation, les trottoirs en cas de précipitations neigeuses...).
- Effectuer les interventions d'urgence pour libérer la voirie et les surfaces (animaux morts, arbres...).
- Mettre en place la signalétique en cas d'intervention d'urgence.
- Sortir les poubelles du cimetière et de la mairie.

■ Entretenir les espaces verts de la collectivité

- Tondre, tailler les haies, ramasser les feuilles mortes, désherber, fleurir la collectivité

■ Maintenir en état de fonctionnement et effectuer les travaux de petite manutention (bâtiments et voirie)

- Nettoyer les équipements urbains tels les bancs publics, les abribus, les trottoirs et les murs graffitis.
- Effectuer les travaux d'intervention de premier niveau sur la voirie (rebouchage, maçonnerie).
- Effectuer le salage des routes (le cas échéant).
- Contrôler les puits.
- Effectuer l'entretien des chemins communaux : empierrer les chemins, débroussailler, changer les grilles d'évacuation d'eau, nettoyer les fossés, entretenir les revers d'eau, changer les câbles des barrières de clôture, réparer les portails.
- Effectuer les interventions de 1^{er} ordre sur les bâtiments : changer les ampoules, maçonnerie diverse, peinture,

Positionnement hiérarchique

- Maire/DGS
- Responsable des Services Techniques
- Agent technique polyvalent

Cadre statutaire accessible

- Catégorie : C
- Filière : Technique
- Cadre d'emplois : Adjointes techniques territoriales

tapisserie, plomberie, électricité, chauffage, serrurerie, soudure, mécanique de 1^{er} ordre.

■ Assurer l'entretien courant des machines, des matériels et du local utilisés

- Effectuer l'entretien courant et tenir le suivi du matériel et des véhicules à disposition.

Activités et tâches secondaires du poste

- Expliquer à la population de manière précise les règles de propreté et d'hygiène sur la voie publique.
- Participer à des actions de sensibilisation au tri des déchets pour le grand public dans le cadre de manifestations.
- Participer à la préparation d'événements et de manifestations diverses.
- Assurer la relation avec les entreprises intervenant sur la commune.
- Porter le courrier.
- Effectuer toute autre tâche en lien avec ces missions.

Recrutement de l'agent polyvalent des services techniques

- Sur concours, sans condition de diplôme
- Recrutement direct au premier grade du cadre d'emploi

Renseignements utiles
sur : emploipublic.fr



Fêtes & animations près de chez vous

Sortir, découvrir, échanger, retrouvez tous les événements dans les communes de notre territoire.



Mardi 11 février

■ Théâtre "Contes et Histoires"

Théâtre jeune public, Cie Révélation.
À 19 h 30, La Buanderie à Corbie.
Infos & résa : 09 80 62 94 66.

Vendredi 14 février

■ Conférence "Amis du Vieux Corbie"

À 20 h, salle du conseil CCVS à Corbie.

Samedi 15 février

■ Soirée couscous, Ribemont/Ancré

Org. par l'association tennis de table, à 19 h
Résa : 06 20 54 27 59 ou 06 12 05 80 07.

Samedi 22 février

■ Concours de belote

Org. par l'ABA à 16 h.
Maison pour Tous à Villers-Bretonneux.
Infos : 06 27 16 56 57.

Samedi 29 février

■ Concours de manille

Org. par la Société de chasse de Daours-Vecquemont. Dès 13 h 30 à Daours.
Repas en soirée. Tarifs : 12 €.
Rens : 06 85 78 66 39 - 06 08 31 86 47 - 06 84 16 95 86.

Les 29 février et 1^{er} mars

■ Marché des Terroirs et de l'Artisanat

Org. par Vivre à Villers.
Marché couvert à Villers-Bretonneux.
Rens : 06 05 04 44 85.

Dimanche 1^{er} mars

■ Réderie en salle et troc-plantes

À Le Hamel, org. par Familles rurales au profit des enfants du centre de loisirs.
Rens. Mairie de Le Hamel.

Mercredis 4 et 18 mars

■ Atelier de création de couronne de coquelicot

Centre Sir John Monash, à 14 h 30.
Sur réservation / info@sjmc.gov.au

Vendredi 6 mars

■ Conférence "Amis du Vieux Corbie"

À 20 h, salle du conseil CCVS à Corbie.

Samedi 7 mars

■ Don du sang de 8 h 30 à 12 h 30

Salle polyvalente d'Étampes à Corbie.

Mardi 10 mars

■ 5^{ème} journée de l'Emploi et de la Formation

De 9 h 30 à 16 h 30.
Marché couvert de Villers-Bretonneux.

Jeudi 12 mars

■ Théâtre "Tangente"

Par la Cie Les Petites Madames
À 20 h 30, La Buanderie à Corbie.
Infos & résa : 09 80 62 94 66.

Vendredi 20 mars

■ Conférence "Amis du Vieux Corbie"

À 20 h, salle du conseil CCVS à Corbie.

Samedi 21 mars

■ Don du sang de 9 h à 12 h

Salle Victoria, à Villers-Bretonneux.

25 et 26 mars

■ Spectacle "Rikiki Minus"

Spectacle jeune public par Cirq'O Vent.
À 18 h 30, Théâtre Les Docks à Corbie.
Infos & résas au 03 22 96 43 30.

Les 28 et 29 mars

■ Salon du bien-être

Org. par Santé au naturel. Entrée libre.
Marché couvert à Villers-Bretonneux.
Rens : 06 11 87 56 13.

Cinéma

À Corbie au Théâtre Les Docks - Organisé par Ciné Docks

- Mardi 11 février - 20 h 30
- Mardi 25 février - 14 h 30 et 20 h 30
- Mardis 17 et 24 mars - 20 h 30
- Mardi 7 avril - 20 h 30
- Mardi 21 avril - 14 h 30 et 20 h 30
- Mardis 12 et 26 mai - 20 h 30
- Mardis 9 et 16 juin - 20 h 30



Mercredi 1^{er} avril

■ Théâtre "Place des femmes"

Par la Cie Bourlingue.

À 20 h 30, La Buanderie à Corbie.

Infos & résas : 09 80 62 94 66.

Jeudi 2 avril

■ Spectacle "LoDka"

Spectacle théâtre/clowns de Semiankyi.

À 20 h 30, Théâtre Les Docks à Corbie.

Infos & résas : 03 22 96 43 30.

Vendredi 3 avril

■ Conférence "Amis du Vieux Corbie"

À 20 h, salle du conseil CCVS à Corbie.

Samedi 4 avril

■ Parcours du Cœur

Org. par la Direction de l'Action éducative et sportive de la mairie de Corbie et des associations

Infos sur www.mairie-corbie.fr

■ Concert de gala de l'Ensemble musical de Corbie

À 21 h, Théâtre Les Docks à Corbie.

Dimanche 5 avril

■ Réderie puériculture

Org. par l'Entente Bretonvilloise.

De 9 h à 18 h, marché couvert,

Villers-Bretonneux.

Rens : 06 67 68 07 26.

Lundi 13 avril

■ Foire de Pâques

À Corbie. Infos et programme sur

www.mairie-corbie.fr

Du 19 au 25 avril

■ Rencontres australiennes

À Villers-Bretonneux.

Samedi 25 avril

■ Cérémonie du Point du Jour de l'ANZAC DAY

À 5 h 30, Mémorial national australien de Villers-Bretonneux.

info@sjmc.gov.au



Mardi 5 mai

■ Spectacle musical "Rouge"

Spectacle jeune public de la Cie

Une autre Carmen.

À 18 h 30, Théâtre Les Docks à Corbie.

Infos & résas : 03 22 96 43 30.

Jeudi 14 mai

■ Théâtre "Molière en chantier"

Par la Cie Les Petites Madames.

À 20 h 30, La Buanderie à Corbie

Infos & résas : 09 80 62 94 66.

Samedi 16 mai

■ Nuit des musées de 18 h à 23 h

Salle Victoria à Villers-Bretonneux.

Mardi 19 mai

■ Don du sang de 14 h à 18 h

Marché couvert à Villers-Bretonneux.

Samedi 30 mai

■ Repas dansant

Org. par l'ASVB.

Marché couvert à Villers-Bretonneux

Rens : 06 12 60 02 77.

Samedi 30 à 18 h 30

Dimanche 31 mai à 15 h

■ 3^e édition du Festival Folk'n Trad

Théâtre Les Docks à Corbie.

Infos & résas au 03 22 96 43 30.



Vendredi 5 juin

■ Concert "Chorale En Plein Chœur"

Au profit de la restauration des vitraux de l'église. À 20 h 30, église St Pierre d'Heilly.

Infos : en-plein-choeur@laposte.net

06 74 39 03 75.

Samedi 6 juin

■ Don du sang de 8 h 30 à 12 h 30

Salle polyvalente d'Étampes à Corbie.

Dimanche 7 juin

■ 12^{ème} bourse Aquariophile

et Terrariophile

Org. par A²TP. Marché couvert à Villers-Bretonneux. Rens : 06 99 36 08 67.

Samedi 13 juin

■ Rencontre de chorales

La Clé de Somme

À 20 h 30, Théâtre Les Docks à Corbie.

Dimanche 14 juin

■ Réderie à Le Hamel

Par Les Amis du marais. 3 mètres gratuits, 1 €/m linéaire suivant.

Inscription obligatoire : 03 22 96 03 29 -

06 71 88 42 17.

Les lotos

Salle polyvalente, Le Hamel

Ouverture 17 h 30. 1^{er} tirage à 20 h.

Rens et résas : 06 41 59 78 28

ou 06 47 06 09 89.

Vendredis 27 mars et 5 juin.

Org. par Allez les bleus et blancs.

Vendredis 10 avril, 15 mai.

Org. par L'Olympique Le Hamel.

Journée de l'emploi et de la formation



Reconversion - Centre de formation - Recrutement - Entreprises
**Mardi
10 mars 2020**
de 9h30
à 16h30
Alternance - Conseils - Métiers - Emploi



au Marché Couvert de Villers-Bretonneux